

246

Commission sur les armes de destruction massive
Armes de terreur – Débarrasser le monde des armes
nucléaires, biologiques et chimiques

Introduction par Hans Blix et coordination par Venance Journé
(L'Harmattan, 2010, 248 p., 24,50 €)

Après avoir été déjà traduit
en six langues, ce document
est enfin accessible en français.

Dans son introduction Hans Blix,
ancien dirigeant de l'AIEA qui
refusa d'avaliser les assertions

men songères de l'administration Bush sur la présence d'armes de destruction massive en Irak, rappelle le contexte stratégique-diplomatique actuel tel qu'il émerge aujourd'hui. Si la décennie 90 avait été ponctuée de nombreux accords de désarmement, la décennie suivante avait été celle des reculades et des abandons. Bref, qu'Obama et Medvedev déclarent ensemble à Londres en 2009 vouloir œuvrer pour un désarmement et un monde exempt d'armes nucléaires et faire de la guerre froide un événement du passé doit être pris avec considération. Hans Blix suggère même que « les temps pourraient nous être favorables » sans sous-estimer pour autant la force des lobbies qui déconseillent toujours « d'abaisser la garde ».

Ce rapport, soutenu par le ministère des Affaires étrangères suédois, ne se limite pas à la seule question des armes nucléaires. Il aborde également la question des armes biologiques et chimiques dont l'interdiction a déjà fait l'objet de traités internationaux. La Commission, formée de 14 experts, soutient que l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires ne relève pas de l'utopie, et que la reconnaissance, par le Traité de Non-Prolifération nucléaire, de l'existence de cinq États dotés de cette arme, n'autorise pas ceux-ci à la posséder pour toujours, mais

porte au contraire l'engagement à s'en défaire. Les armes visées par la Commission sont destinées à terrifier autant qu'à détruire et peuvent causer des destructions et pertes de vies humaines sur une échelle sans rapport avec n'importe quelle arme conventionnelle. Utilisées intentionnellement ou par accident, ces armes seraient dans tous les cas porteuses de catastrophes. Sur les soixante mesures préconisées par la Commission, deux seraient essentielles à des avancées significatives. D'une part l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) qui entraverait la mise au point de nouvelles armes nucléaires, et, d'autre part, la négociation d'un traité mondial interdisant la production de matières fissiles à destination militaire qui ferait obstacle à la course aux armements, particulièrement en Asie. Sur ces deux dossiers, l'influence des États-Unis est décisive.

Traduit en français, ce rapport méritait un éclairage particulier sur le cas de la France. C'est à quoi se livre *Venance Journé* qui présente et démonte l'argumentaire des dirigeants successifs arc-boutés sur le maintien d'une force de frappe nucléaire, et souligne la manifeste collaboration franco-israélienne dans ce domaine.

MICHEL ROGALSKI